

## Comment remplir votre constat amiable ?

**5**  
S'il y a des témoins, inscrivez leurs noms et adresses. Précisez s'ils sont transportés ou pas.

**6 | 7 | 8**  
Vérifiez que l'autre conducteur a lui aussi complété lisiblement ces 3 rubriques.

**10**  
Soyez précis en indiquant par une croix l'emplacement exact du choc.

**11**  
En l'absence de dégâts apparents, exprimez des réserves (ex. : sous réserve d'expertise).

**2** Précisez le lieu (en agglomération ou hors agglomération, parking, nom de la rue...).

**6** Précisez le souscripteur du contrat d'assurance.

**13** Faites soigneusement le croquis et signalez notamment la direction des véhicules, la signalisation au sol et l'ordre des chocs si plusieurs véhicules sont impliqués.

**15** Après relecture, le constat doit être signé par les deux conducteurs. Ne signez pas le constat avant que l'autre conducteur ne l'ait lui-même entièrement complété.

**14** Mentionnez ici ce qui vous semble indispensable et qui n'a pu être évoqué ailleurs [désaccord avec l'autre conducteur, projection de votre véhicule sur un autre...].



# SEAT Assistance.

## Partez l'esprit léger, on sera là pour vous.

**SEAT Assistance**  
Crevaison - Panne - Accident  
**0 800 007 207**  
Appel non surtaxé  
Depuis l'étranger  
00 33 472 171 237  
Selon tarif de votre opérateur



# L'Assistance SEAT

Avec SEAT Assistance, vous bénéficiez d'une assistance 24h/24, 7j/7 sans aucun frais en France métropolitaine et dans 35 pays d'Europe en cas de panne, crevaison ou d'accident<sup>(1)</sup> jusqu'à la 2<sup>e</sup> année incluse à partir de la date de première immatriculation.

Composez le **0 800 007 207** ou le **00 33 472 171 237** depuis l'étranger afin de profiter de nos services<sup>(1)</sup>.

## SEAT Assistance

Crevaison - Panne - Accident

**0 800 007 207**

Appel non surtaxé

Depuis l'étranger

**00 33 472 171 237**

Selon tarif de votre opérateur

### Vos services en cas de panne

- Un dépannage sur place ou un remorquage gratuit.
- Une solution de mobilité ou d'hébergement si votre véhicule est remorqué et la durée d'immobilisation est supérieure à 2 heures.
- Frais de taxi.

### Vos services en cas de crevaison

- Un dépannage sur place ou un remorquage gratuit.
- Frais de taxi.

### Vos services en cas d'accident

- La mise en relation ou la prise de rendez-vous dans les **Point Service SEAT** le plus proche, si le véhicule est roulant.
- Un remorquage gratuit en cas d'immobilisation.
- La proposition d'une solution de mobilité par le **Point Service SEAT**.

## Comment bénéficier gratuitement de ces services ?

### En cas de panne et de crevaison :

#### Pour tous les véhicules SEAT achetés neufs.

La durée de l'assistance est limitée à 2 ans pour les véhicules de la gamme (hors Alhambra en cas de panne). Pour les véhicules disposant d'une extension garantie constructeur, l'assistance se prolonge d'autant.

Pendant la période de garantie, pour bénéficier du droit à l'assistance, il suffit de respecter le plan d'entretien défini par le constructeur.

#### Pour les modèles Alhambra.

La durée de l'assistance en cas de panne et crevaison est limitée à 5 ans.

Pour bénéficier du droit à l'assistance, il suffit de respecter le Plan d'Entretien défini par le constructeur. Au-delà de la période de garantie constructeur, il est nécessaire qu'un service entretien soit réalisé dans le réseau de Points Service SEAT tous les vingt-quatre (24) mois ou 30 000 km au premier des deux termes atteints.

### En cas d'accident :

Pour tous les véhicules de la gamme de 0 à 2 ans inclus à la date de l'accident, à compter de la première date de mise en circulation en France métropolitaine, et dans 35 pays d'Europe. Au-delà des 2 ans

et jusqu'au huitième anniversaire à partir de la date de première mise en circulation, les prestations Assistance Accident sont valables en France Métropolitaine, Andorre et Monaco uniquement.

### Le saviez-vous ?

Tous les acheteurs successifs peuvent bénéficier de SEAT Assistance.

Toutes les personnes qui voyagent à bord du véhicule à titre gratuit peuvent bénéficier de SEAT Assistance.

Sachez qu'en cas de réparation suite à un accident, vous êtes libre de choisir votre réparateur. Vous pouvez donc choisir d'aller dans votre Point Service SEAT.

### SEAT, c'est aussi :

#### La garantie

Chez SEAT, tous nos produits sont fabriqués avec une qualité optimale. C'est pourquoi nous garantissons tous nos véhicules neufs :

**2 ans** pièces et main-d'œuvre,  
**3 ans** pour la peinture,  
**12 ans** contre la corrosion.



(1) Toutes les prestations d'assistance sont subordonnées à l'accord express et préalable de SEAT Assistance, seule habilitée à cet effet. Retrouvez l'ensemble des conditions et modalités de SEAT Assistance sur [seat.fr](http://seat.fr), rubrique Après-vente > Services > Assistance et garantie, ou renseignez-vous auprès du Service Clients au 09 69 36 83 53 [numéro Cristal, non surtaxé] qui pourra vous envoyer les conditions générales sur simple demande.